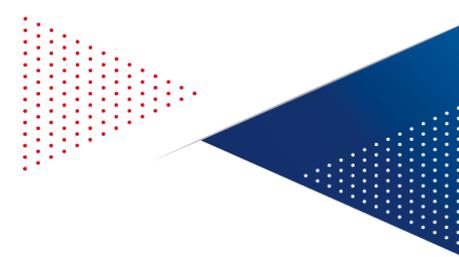


# COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE FFE2 2023-2024



Nom Prénom Arbitre	Affectation
BESSIERE CECILE	FFE1
TANGUY MARINE	FFE2
BENMAHAMMED SIHAM	FFE2
KOCHER AGATHE	FFE2
LECOEUCHE OMBELINE	FFE2
PHILION SYLVIA	FFE2
GUILLOT GABRIELLE	FFE2
PERSICHETTI MANON	FFE2
MAZIER PAULINE	FFE2
MONGIAT JADE	FFE3

*La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.*